



LA FEUILLE VERTE

Val Tolosa, anciennement « Portes de Gascogne », est un projet de méga centre commercial de "dernière génération" à Plaisance du Touch, "à 10 minutes de Toulouse", dicit le promoteur Unibail-Rodamco. Il est désormais présenté comme "un pôle de shopping et de loisirs tourné vers la nature". Le projet Val Tolosa, sur le plateau de la Ménude, en chiffres :

- 44 ha de terrains naturels détruits par l'emprise du centre commercial
- bétonnage de 115.000 m² pour les locaux du centre commercial
- 90.000 m² de commerces
- un hypermarché de 12.000 m²
- une galerie marchande de 150 grandes et moyennes surfaces (un chiffre qui varie suivant les contrats/annulations)
- 6.000 m² de restauration avec une quinzaine de restaurants.
- 4.200 places de parking
- le promoteur annonce également 2000 arbres plantés, mais oublie de mentionner la destruction d'un milieu naturel riche en espèces protégées... une zone de chalandise d'1 million d'habitants, soit l'agglomération toulousaine et une partie du Gers Touch et de l'ouest toulousain comme Plaisance... veut le faire croire le maire de Plaisance...

Pour convaincre les récalcitrants et "reverdir" le projet, rien n'interdit les "belles annonces" pour aller encore plus loin dans la démesure.

Depuis mars 2016, le promoteur annonce "un centre de culture" doté d'un cinéma multiplexe de 11 salles, d'une médiathèque, d'une centrale photovoltaïque...



NON à Val Tolosa

Appel à dons

Par le bureau du collectif "Non à Val Tolosa"



Chers sympathisants,

La mobilisation exceptionnelle dont vous avez fait preuve en 2017, votre forte implication depuis bientôt 12 ans dans les diverses actions et manifestations, nous encourageant à nous battre, plus que jamais, contre le projet démentiel de Val Tolosa.

Les travaux du promoteur sont bloqués depuis notre action et victoire de juillet 2017. Cependant, les actions sur le terrain et les recours en justice se poursuivent voire se multiplient.

Pour mémoire, la liste des actions judiciaires en cours :

- *un recours intenté, par notre collectif, auprès de la cour d'appel administrative de Bordeaux, contre le 3ème permis de construire.*
- *un recours intenté, par notre collectif, auprès du tribunal administratif de Toulouse contre l'arrêté préfectoral autorisant la destruction des espèces et habitats protégés sur le tracé de la route RD924.*
- *un recours intenté, par notre collectif, auprès du tribunal administratif de Toulouse contre un nouvel arrêté préfectoral autorisant la destruction des espèces et habitats protégés, délivré en juillet 2017, pour l'emprise du centre commercial.*
- *4 recours intentés, contre notre collectif, en Conseil d'Etat : contre l'annulation du deuxième permis de construire (par la mairie de Plaisance et le promoteur séparément), contre le jugement du référé de juillet 2017 suspendant le nouvel arrêté préfectoral de juillet 2017, contre le jugement de la CAA de Bordeaux en juillet 2017, annulant l'arrêté préfectoral d'août 2013.*

Vous constaterez que l'ampleur des actions judiciaires nous incite à "provisionner quelques réserves".

Vous avez magnifiquement répondu à notre appel de fonds en 2016 et nous nous permettons de vous solliciter à nouveau. En effet, si l'an dernier nous vous appelions à l'aide pour financer un recours coûteux en conseil d'état, cette année 3 nouveaux recours se sont ajoutés au premier.

La justice nous donne raison systématiquement et continuera de le faire dans ses prochains jugements.

Il faut donc tenir ! Et pour cela, votre soutien financier est indispensable !

Vous pouvez le faire :

Soit en ligne sur le site "Hello Asso" : <http://soutien.gardaremlamenude.com/>

Soit directement par chèque à l'ordre de "Présence des Terrasses de la Garonne", à nous remettre lors des réunions mensuelles ou à adresser, 44 rue de la Traverse 31830 Plaisance du Touch.

Soit en espèces à nous remettre lors des réunions mensuelles

Nous comptons sur votre soutien !

N'oubliez pas que vos dons et cotisations bénéficient d'une **réduction d'impôt égale à 66 %** du montant versé. Par exemple, si vous nous donnez **150€**, vous pouvez déduire 99€ de vos impôts, il ne reste que **51€** à votre charge.

Nous délivrerons un reçu fiscal pour chaque somme versée au collectif.

D'avance, nous vous remercions.

N'hésitez surtout pas à diffuser le plus largement possible cet appel !



Communiqué du 2 janvier 2018

Les promoteurs de Val Tolosa reçoivent de la justice leur sixième carton rouge.



Après l'arrêté préfectoral de destruction d'espèces protégées, annulé 2 fois, après le projet de multiplexe cinématographique annulé par la CNAC -Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique-, après le référé de juillet dernier qui suspendait les travaux, la justice a sanctionné une seconde fois le permis de construire du centre commercial Val Tolosa délivré le 10 septembre 2009.

En effet, ce permis de construire, avait été annulé par la cour d'appel administrative de Bordeaux, le 14 juin 2016 et le jugement a été confirmé en cassation par le conseil d'Etat, le 28 décembre 2017. La justice a le mérite d'être constante et claire dans les décisions rendues.

Unibail-Rodamco, promoteur de Val Tolosa, et leurs indéfectibles alliés sont, à nouveau, renvoyés dans leurs 22 mètres et reçoivent leur sixième carton rouge.

Tout chef d'entreprise ou élu responsable, voire tout simple citoyen, auraient renoncé depuis longtemps ou auraient été sommés d'abandonner.

Il n'en est rien.

Notre duo, entêté, est bien décidé à bétonner le plateau de la Ménude et à nous imposer ce projet inutile. En prévision de ces annulations, un nouveau permis, copié-collé du précédent, avait été délivré le 5 août 2016. Nouveau permis tout aussi fragile et encore plus entaché d'irrégularités...

Y aura-t-il un ministre, un préfet pour siffler, avec les juges, la fin de la partie ?

Nous restons donc mobilisés et vigilants pour contrer les provocations et les mises devant le fait accompli que nous subissons depuis des années. Nous réagirons à toute nouvelle apparition d'engins et installations de chantier sur le plateau de la Ménude.

Contact :

Pascal Barbier 06 67 81 14 35
Patrick Gaborit 07 83 82 52 49

Association Présence des Terrasses de la Garonne

44 rue de la Traverse, 31830, Plaisance-du-Touch

www.gardaremlamenude.com



URGENT !

Les ATMP recherchent un-e bénévole pour la gestion des adhérent-e-s.

La mission consiste à :

- une fois par mois : enregistrer les bulletins d'adhésion,
- une fois par trimestre : faire les étiquettes pour l'envoi de la Feuille Verte,
- une fois par semestre : extraire la liste des adhésions pour la Fédération des Amis de la Terre,
- une fois par an : éditer le reçu fiscal.

Nous joindre à

midipyrenees@amisdelaterre.org ou au 07 81 90 49 93

Naturellement, Michel assurera la transmission des informations nécessaires et des procédures à utiliser.

CARABRICOLE

Le bus-atelier se déplace pour vous apprendre à réparer vos objets

Par Dominique Gilbon, des Amis de la Terre Midi-Pyrénées

En plein "remue-ménages" de la toute nouvelle région Occitanie pour élaborer son plan régional pour la gestion des déchets qui remplacera les plans départementaux, nous nous activons pour faire entendre la voix des Amis de la Terre Midi Pyrénées avec autant de vigilance que nous avons apportée aux plans départementaux de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

Avec nos manifestations dans les grandes surfaces de la région toulousaine contre le sur-emballage et contre la sur-consommation en général, nous avons été pour quelque chose dans l'avancée des propositions de collectivités comme le SICOVAL qui est montré aujourd'hui en exemple pour sa gestion dynamique des déchets.

Aujourd'hui dans la poursuite de notre investissement en faveur d'une lutte que mènent les Amis de la Terre France contre l'obsolescence, programmée ou non, nous nous disposons à accompagner l'association "Caracole" dans la mise en route d'un "Carabricole", "Café Bricole" itinérant qui propose dans les quartiers et les villages des pratiques de réparations, de dépannages, de recyclages.

Nombreux sont ceux qui retrouveront avec plaisir l'ancien bus de Caracole qui les a emmenés manifester à Notre-Dame-des-Landes, à Cherbourg contre l'EPR (centrale nucléaire), à Nice contre le G20, avec les "Faucheurs" à Colmar ou en Belgique, etc...la liste est trop longue et les souvenirs de nuits sur les matelas sont nombreux...

Les Amis de la Terre Midi Pyrénées ont participé à son remplacement et déjà le nouveau bus a sillonné les routes militantes.

Bon exemple de **surcyclage** (ou upcycling), nouveau mot employé dans le domaine de la lutte contre l'obsolescence que nous aurons à proposer aux collectivités même les plus éloignées des grands centres urbains.

Car'@bricole
carabricole@caracole.io

Informatique
Électroménager
Vêtements
Vélos

Le bus de caracole se déplace dans les villes et les villages pour proposer cette activité de café bricole, l'occasion pour chacun d'apprendre à réparer pour ne plus jeter.

Caracole

NE JETEZ PLUS
vos appareils en panne.
Avec nous, vous les
REPAREZ
en buvant un bon café

Bientôt chez vous ! Infos/dates : www.caracole.io

une action soutenue par :

SiCoval
Ramonville
I DECORET

Procès AZF : La justice confirme l'accident chimique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
de l'Association Plus Jamais Ça Ni Ici Ni Ailleurs Croix de Pierre

Paris et Toulouse, le 31 octobre 2017

Seize ans de bataille du pot de terre contre le pot de fer

La Cour d'Appel de Paris vient, après 16 ans de bataille du pot de terre contre le pot de fer, de rendre justice aux victimes salariés et riverains de l'usine AZF. Elle condamne l'ex-directeur de l'usine à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 euros d'amende et la société Grande Paroisse (filiale de Total) à 225 000 euros d'amende pour homicide involontaire.

Ce sont bien les manquements délibérés dans l'organisation de l'usine, notamment dans la procédure de traitement des déchets industriels du site et la généralisation de la sous-traitance qui sont les causes avérées de l'explosion.

C'est aussi la passivité de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et du Logement), l'autorité de tutelle, et le refus d'écouter les représentants du personnel, au travers des CHSCT et des conseils d'établissement qui avaient maintes fois dénoncé la situation dégradée des conditions de travail et d'exploitation, qui ont facilité la catastrophe.



Condamnation de Total

Pendant 16 ans, le groupe Total a déployé des moyens juridiques, techniques, relationnels colossaux pour ne pas être inquiété, pour renvoyer l'origine de l'explosion vers des fausses pistes, même les plus nauséabondes, jusqu'à nettoyer la scène du crime dès les premiers jours et rendre des témoins amnésiques.

Depuis 16 ans, à toutes les étapes et sur tous les sujets, il n'y a pas eu de différence de comportement entre la stratégie de Total, sa filiale Grande Paroisse propriétaire de l'usine AZF et la direction locale. C'est donc pourquoi nous ne les distinguons pas aujourd'hui.

Dans ces circonstances, nous considérons comme une victoire que le tribunal ait prononcé une condamnation, même si les condamnés se pourvoient en Cassation pour la deuxième fois.



Protégeons les règles protectrices du code du travail et du code de l'environnement

La justice a confirmé l'accident chimique, la stratégie du mystère et de la confusion mise en place par Total a échoué. Il est plus qu'urgent aujourd'hui de tirer les enseignements politiques, économiques et environnementaux de cette catastrophe afin qu'aucun autre accident majeur ne se reproduise et que la réduction des risques industriels devienne une réalité.

L'actuel gouvernement, à la demande du patronat, a décidé de supprimer les CHSCT et, depuis 2009, les règles protectrices du code du travail et du code de l'environnement sont continuellement amputées. Il faut inverser ces orientations.

Les associations qui luttent contre le risque industriel et pour la protection des riverains sont mobilisées pour présenter leurs propositions dans ce domaine.

Contact :
Denis Molin 06.32.98.20.21

Non à la TOUR OCCITANIE !

NON à un gratte-ciel en plein centre de Toulouse

Par Richard Mebaoudj, co-fondateur du Collectif «Non au gratte-ciel de Toulouse »

Riverains ni consultés ni informés

En mars 2017, le maire et Président de Toulouse Métropole, JL Moudenc, dans une opération de communication orchestrée au Marché International des Professionnels de l'Immobilier de Cannes, fait une annonce qui surprend tous les Toulousains : la décision de construire un gratte-ciel de **150 mètres** sur le site de l'ancien tri postal à la gare Matabiau. Les riverains et les Toulousains réalisent qu'ils n'ont

PAS LA PEINE DE VENIR.
ON DÉCIDE TOUT SEULS -
DE TOUTE FAÇON, VOUS N'Y COMPRENEZ RIEN



été ni consultés, ni même informés ! Nous apprenons tous par voie de presse, qu'à la suite du concours lancé par la SNCF, propriétaire du terrain, c'est « La Compagnie de Phalsbourg », promoteur-investisseur, qui a été choisie pour réaliser cette tour qui devrait accueillir un hôtel 4 étoiles, un restaurant, des logements de luxe, des bureaux, et des commerces. Le gratte-ciel, nous disent le maire et la presse, devrait être mis en chantier en 2019 pour être livré en 2022 ; j'en conclus aussitôt, que la Tour Occitanie va être imposée à la population par le maire et par le promoteur immobilier dans un grand déni de démocratie locale.

Naissance du collectif «Non au gratte-ciel de Toulouse »

Pour alerter l'opinion et combattre pacifiquement ce projet inutile et énergivore, je décide dès juin de créer le Collectif « Non au gratte-ciel de Toulouse ». Dans la torpeur de l'été toulousain, certains nous rejoignent et nous enquêtons, consultons, recoupons de façon à réunir et à proposer aux citoyens des informations fiables.

Et la reconstitution du dossier laisse éclater l'évidence ! Ce projet de tour a été suggéré par des promoteurs immobiliers qui ont négocié entre eux et avec Europolia, la société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, dont JL Moudenc est le PDG ; les présidents d'associations de quartier et les particuliers qui avaient participé activement aux consultations pour le projet TESO pour les aménagements des quartiers alentours de la gare au printemps 2016 avaient été laissés dans l'ignorance de ce qui se préparait derrière leur dos : la construction du gratte-ciel qui serait présentée ensuite le 13 juillet 2017 dans un Toulouse désert par M. Moudenc comme le cœur du futur quartier d'affaires Matabiau ! Le gratte-ciel est donc « sorti du chapeau » des promoteurs et a été décidé en comité restreint à la surprise générale des Toulousains !

Pourquoi NON ?

Face à cela, notre Collectif regroupant des riverains et des habitants de toute l'agglomération a décidé de **dire Non à ce projet de tour**, car il refuse :

- D'être spectateur de **la destruction du paysage urbain de Toulouse**,
- De laisser porter **atteinte à la biodiversité et à l'intégrité** du canal du Midi, voisin du projet, classé au patrimoine mondial de l'Unesco et site classé au regard du code de l'environnement,
 - De subir la **détérioration de la qualité de vie des Toulousains** : pollution et augmentation du trafic automobile, ombres portées, réverbération,
 - D'être **écologiquement irresponsable** face à un projet au bilan carbone d'une autre époque, alors que dès 2020, l'énergie positive, absente de ce projet, sera obligatoire pour les constructions neuves,
 - D'assister à la **spéculation immobilière** à laquelle un tel projet va contribuer et qui laisse présager une **hausse des loyers et du coût de la vie**, ainsi qu'une perte de convivialité générale dans les quartiers alentours,
- De **financer par nos impôts les aménagements nécessaires** à ce projet d'initiative privée : accessibilité au bâtiment, réfection de la voirie, etc., à la charge de la Métropole,
- De subir des décisions de grande ampleur **sans que les citoyens n'aient la possibilité de donner leurs avis.**

L'écologie en conteneurs

A coup de belles images de synthèse, les décideurs de ce projet tentent de faire croire que la présence de quelques arbustes en conteneurs suspendus à plus de 20 mètres de haut, peut transformer cette tour en construction moderne aux normes écologiques responsables.

C'est faire abstraction du coût **environnemental et énergétique** que représentent la construction et l'entretien d'un gratte-ciel. **La modernité impose au contraire une certaine sobriété et une réflexion sur les enjeux d'avenir.**

Maire et promoteur très pressés

Pour pouvoir imposer leur projet à la population, le maire de Toulouse et le promoteur voudraient que la construction de la Tour Occitanie débute dès 2019, d'une part pour échapper à l'obligation d'énergie

positive et se réaliser avec des normes environnementales vieilles de 10 ans, et d'autre part pour éviter une éventuelle remise en cause, que nous appelons de nos vœux, lors des élections municipales de 2020.

Pétition

Nous lançons un appel à signer et faire signer notre pétition pour que les Toulousains puissent se prononcer démocratiquement :

<https://www.change.org/p/collectif-non-au-gratte-ciel-de-toulouse-non-au-gratte-ciel-en-plein-centre-de-toulouse>

Avec la perspective de la bataille de l'opinion publique, avec les débats qui débiteront dès janvier 2018, nous avons de bonnes chances de l'emporter si nous persévérons !

Plus d'information sur notre Facebook « Non au gratte-ciel de Toulouse ».

Offert par la rédaction :

Une cure de jouvence architecturale... Et hop Hundertwässer !

à Vienne (Autriche) :



à Darmstadt (Allemagne) :



Sur internet, on peut aussi

- lire le « **Manifeste de la moisissure contre le rationalisme dans l'architecture** » de Hundertwässer
- s'inspirer de la créativité écologique et formelle des géonefs de Michael Reynolds

Et se rappeler qu'un bidonville c'est 99% d'inventivité pour 1% de matériaux tandis qu'une tour de promoteur c'est les proportions inverses : 1% de créativité pour 99% de matériaux !

les AT se mettent au Plan Triennal

Le principe

Le Conseil Fédéral a constaté qu'à tous les échelons - local ou national, les militants courent après les événements.

Nous prenons trop souvent le train en marche et peinons à construire une ou des stratégies, à élaborer notre pensée et nos actions face à la multiplicité des atteintes à l'environnement.

Pour y remédier, à l'instar des AT International, le Conseil Fédéral a lancé un processus de plan triennal qui facilitera l'élaboration d'une vision collective face aux enjeux environnementaux, pour être plus forts ensemble dans nos luttes locales et nationales. Il ne vise pas à construire un dogme quelconque.

Le principe du plan triennal a été adopté en Assemblée Fédérale à Annecy au printemps dernier.

C'est un plan stratégique à 3 ans qui s'appliquera à partir de juin 2018.

Le processus d'élaboration

Il est prévu pour être en lui-même un facteur de cohésion et d'échanges entre les Groupes Locaux, les adhérents sur tout le territoire, le Conseil Fédéral et les salariés du siège.

Phase 1 : la consultation locale

- En décembre 2017, consultation par formulaire d'adhérents individuels tirés au hasard.
- En décembre 2017, consultation des Groupes Locaux via un questionnaire qui peut-être compléter par une contribution rédigée selon un canevas standard commun afin de faciliter l'exploitation des retours et leur synthèse.

Phase 2 : le débat national

3 et 4 février 2018 : Assemblée Fédérale à ordre du jour unique consacré exclusivement au débat sur le plan triennal à partir de la synthèse des contributions

Phase 3 : adoption du plan triennal

En Assemblée Fédérale le 7 juin 2018

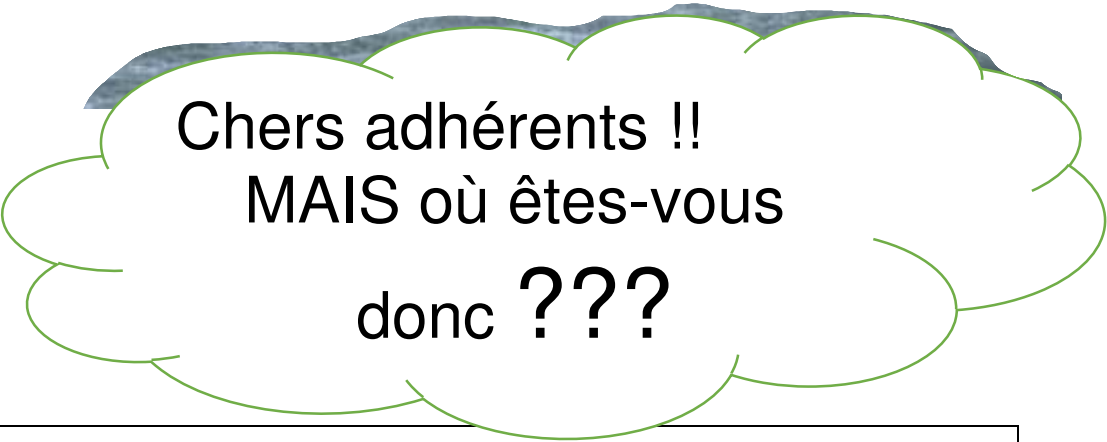
Le calendrier retenu par le Conseil Fédéral est volontairement très resserré pour provoquer une dynamique, éviter l'enlisement dans le temps et aboutir concrètement.

Plusieurs groupes locaux ont signalé leur difficulté à respecter un tel calendrier alors qu'ils sont tous débordés par leurs engagements locaux.

Votre groupe AT Midi-Pyrénées est resté en retrait de cette procédure estimant le groupe local pas assez fort de ses militants pour ouvrir un chantier supplémentaire où il faut réussir à impliquer les adhérents en nombre suffisant.

D'où **LA GROSSE** question





Chers adhérents !!
MAIS où êtes-vous
donc ???

**Les membres actifs des Amis de la Terre Midi Pyrénées
s'interrogent**

Nous constatons que vous nous faites confiance au point d'être très nombreux à vous acquitter régulièrement du paiement de votre adhésion MAIS nous ne vous rencontrons presque jamais. Même pas pour les AG ou le pliage de la Feuille Verte... Parfois à une des réunions mensuelles à Castelbou.

Et nous sommes bien peu à faire fonctionner au mieux votre association favorite.

Il nous semble **urgent** de réfléchir avec vous pour comprendre pourquoi votre lien avec l'association des ATMP est aussi distendu. Qu'est-ce qui fait obstacle à votre implication active ? Tant de sujets brûlants attendent que vous vous en saisissiez !

Il y a du plaisir à faire vivre nos idées et à les défendre concrètement sur le terrain. On peut le faire de façon drôle et créatrice.

Mercredi 28 février à 20h 30
à la salle Castelbou, rue Léonce Castelbou (métro Compans
Cafarelli),
retrouvons-nous **pour avancer ensemble sur LA**
GROSSE question !!



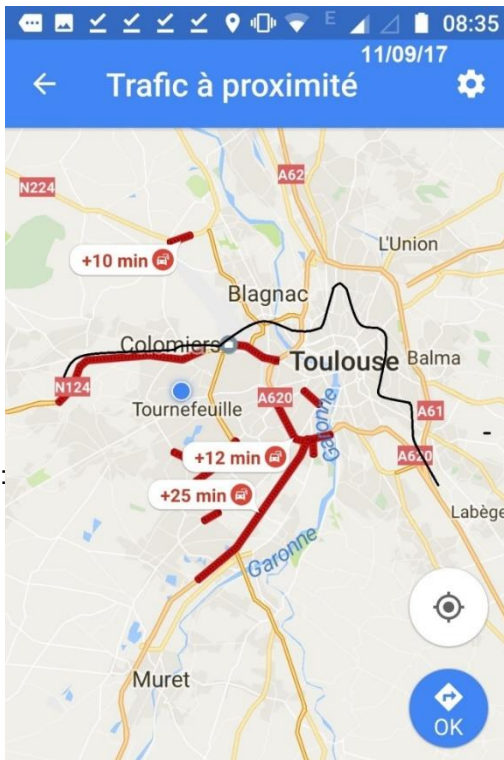
Oui aux trains métropolitains !

Comparons le tracé de la future 3^{ème} ligne de métro et les zones d'embouteillages chroniques (matin et soir, pendant les vacances scolaires ou en dehors) où l'on voit que la 3^{ème} ligne de métro, fort coûteuse à la construction et au fonctionnement, ne résoudra pas le problème des embouteillages.

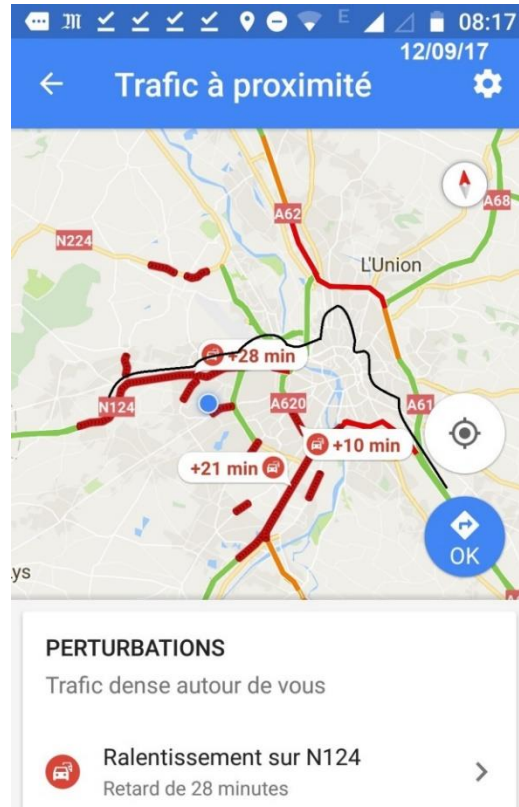
Les ralentissements, en rouge

Le tracé prévu pour la 3^{ème} ligne de métro, en noir

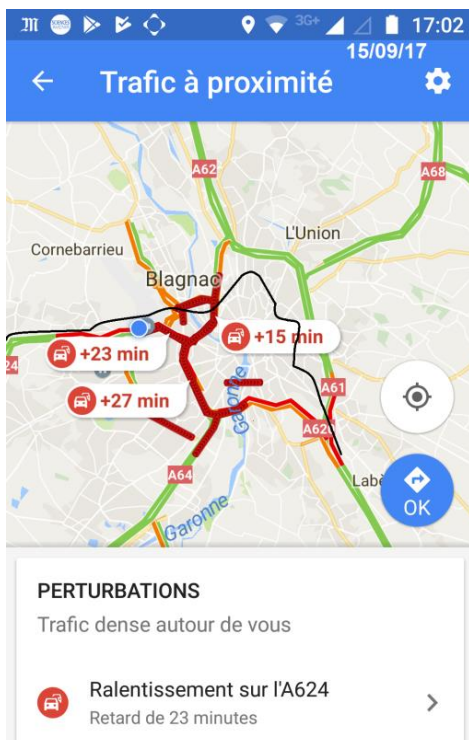
Lundi matin :



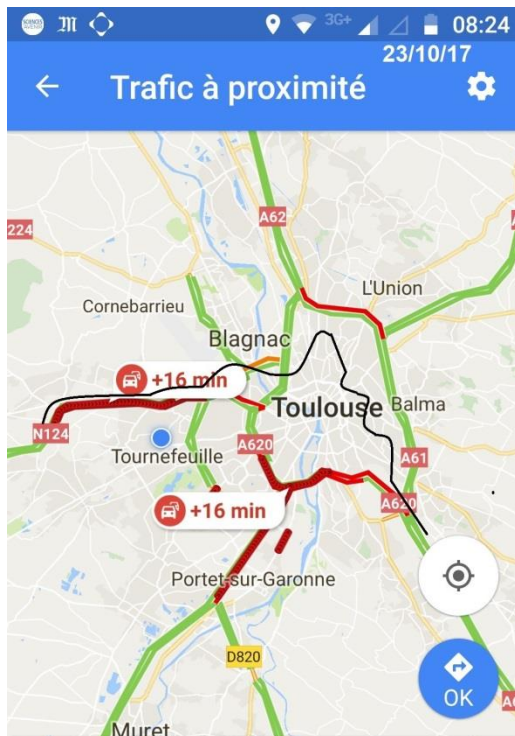
Lundi matin en période de vacances scolaires :



Vendredi soir :



Mardi matin >>



Un RER toulousain à Très Petite Vitesse

Par les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Et l'AUTATE (Association des Usagers des Transports de l'Agglomération Toulousaine et ses environs)



Besoin de trains métropolitains

Les Amis de la Terre avec d'autres associations dont l'AUTATE (www.autate.fr) ont fait du RER Toulousain - techniquement, on dit train métropolitain - un sujet d'actualité. C'est un impératif pour résorber les embouteillages permanents au-delà de la rocade toulousaine et répondre à l'urgence sanitaire et environnementale qui en découle.

Le bilan de la concertation de fin 2016 sur l'opportunité de la 3^{ème} ligne de métro toulousain nous a donné raison. Le garant de la concertation, désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) suite à notre recours, a imposé que le train métropolitain soit étudié et présenté aux toulousains d'ici à l'enquête publique qui devrait autoriser ou non les travaux de la 3^{ème} ligne de métro fin 2018.

Attitude de TISSEO SMTC

En contre-feu, TISSEO -SMTC a monté de toute pièce un conseil scientifique avec à sa tête un ancien directeur du métro toulousain pour mener cette étude. Selon TISSEO-SMTC, contrairement aux autres métropoles d'Europe, le train métropolitain n'est pas d'actualité à Toulouse car il nécessiterait 3,5 milliards d'euros pour une première mise en service en 2034. Selon eux, cet argent serait bien mieux utilisé pour faire une 3^{ème} ligne de métro pour Toulouse ville qu'ils estiment à seulement 2,3 milliards et qu'ils pensent faisable pour 2024... Et c'est sur cette base que TISSEO -SMTC a lancé toute une campagne médiatique contraire au RER Toulousain.

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) entre en jeu

Mais depuis l'époque de la construction des lignes A et B de métro, la France s'est engagée dans la démocratie de proximité et les débats contradictoires pour limiter la perte de crédibilité des décisions politiques sans utilité publique avérée. Conformément à la nouvelle loi sur la participation du public, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a nommé un nouveau garant post concertation jusqu'à l'enquête publique de fin 2018. Au vu de la partialité affichée du « conseil scientifique »

de TISSEO-SMTC, le nouveau garant a mis en place une commission miroir indépendante.

Evaluations chiffrées sérieusement révisées

En effet, au vu des engagements actuels de la région pour le train (Matabiau, lignes de Saint Sulpicienne et Muret) et de l'État (Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse AFNT), l'investissement supplémentaire ne serait que de 1,9 milliards d'euros. Et encore, ce serait le coût de l'aménagement final avec un train au 1/4 d'heure en pointe en doublant les voies vers Montauban, Saint Sulpicienne, Baziège, Muret, Saverdun, l'Isle Jourdain., sachant qu'il est possible de créer un premier service de trains métropolitains en commençant par utiliser les voies existantes.

Les institutions territoriales se renvoient la balle

Cependant, le Conseil Régional qui a la compétence train et la SNCF qui s'occupe des ... Chemins de fer se désintéressent du sujet. La Région, ce nain économique qui arrive à grand peine à financer le train régional, compte sur Toulouse Métropole (ou plus exactement TISSEO- SMTC) pour financer les transports en commun sur la métropole toulousaine. Pourtant la région et le département de Haute Garonne se sont engagés à plus d'un demi-milliard d'euros pour financer la 3^{ème} ligne de métro et avec Toulouse Métropole, ils se sont engagés à plus d'un milliard d'euros pour financer la LGV vers Paris. Les Amis de la Terre ne veulent pas de ces Grands Projets Inutiles et Imposés.

En outre, les élus du mille-feuilles (Toulouse Métropole, Département et Région) ne veulent surtout pas d'une Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) à l'échelle de l'aire urbaine toulousaine. D'où ces points de vue totalement irrationnels sur les transports par train au niveau de l'agglomération toulousaine :

- pour la Région, le RER toulousain est de la responsabilité de Toulouse Métropole,
- pour Toulouse Métropole « le train métropolitain » concerne la Région.

Sur le point particulier du train métropolitain, les Amis de la Terre exigent une médiation entre la Région et Toulouse Métropole (en fait TISSEO-SMTC) pour permettre le plus rapidement possible un financement conjoint d'un premier service de trains métropolitains. Cette réalisation doit être intégrée dans le Projet Mobilité 2030 actuellement à l'étude.

EAU ET ASSAINISSEMENT PUBLICS A TOULOUSE MÉTROPOLE UNE CAUSE LIMPIDE !

Par le collectif Ô Toulouse

Un Bien Commun

Considérer l'eau comme un bien commun : rares sont les sujets qui relient de manière aussi limpide des causes qui pourraient parfois sembler éloignées les unes des autres.

Car la gestion de l'eau a directement à voir avec des questions de bonne démocratie et de transparence, de santé et d'environnement, de coût et d'accès pour tous à une ressource vitale.

Autant de causes communes qui s'opposent d'évidence à la logique du profit, sinon de la prédation, voire de la corruption...

Avec la mobilisation qui s'organise dès maintenant pour défendre une gestion publique de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du territoire de la métropole toulousaine, c'est bien à ce niveau d'exigence que vient de s'engager un combat de fond.

Rappel des faits

Le contrat eau-assainissement liant Véolia et Toulouse vient à échéance en février 2020, c'est à dire demain au regard des études, analyses et négociations qu'un tel dossier nécessite en amont. Le Conseil de la Métropole, sous la présidence de J.-L. Moudenc et de son équipe communautaire, a donc engagé une procédure qui pourrait conduire à déléguer à un opérateur privé la totalité des contrats eau et assainissement des 37 communes de la Métropole. Avec, d'ici 3 ans, un choix éminemment politique entre une gestion privée ou une gestion publique sur l'ensemble du territoire de la Métropole... Cet engagement courra sur une période de 12 ans, soit de 2020 à 2032...

Collectif Ô Toulouse

C'est dans ce cadre qu'un très large collectif « Ô Toulouse » vient de se créer, prenant ainsi la suite du premier collectif « Eau-Secours 31 » qui avait vu le jour en 2001. Composé de citoyennes et citoyens, d'associations et de syndicats, et bénéficiant d'ores et déjà du soutien d'élus.e.s et de partis politiques, ce collectif défend le principe d'une gestion publique et citoyenne pour l'ensemble des communes concernées. Dans un tract qu'il a déjà diffusé très largement, « Ô Toulouse » souligne que « l'eau est un bien commun à protéger, pour contrôler le prix de l'eau et sa qualité notamment. » Et d'en tirer la conséquence suivante :

« Le choix de la gestion de l'eau (...) doit passer par un débat démocratique et une décision des usagers. ». Et le collectif d'enfoncer le clou en ces termes : « L'enjeu de l'eau n'est pas un simple enjeu technique, mais un choix politique fondamental. Nous ne pouvons tolérer qu'un tel choix se fasse sans l'exercice du suffrage universel après un débat public. Une décision fin 2018 sans ces garanties serait un déni de démocratie ! »

À cette exigence d'ordre démocratique, le collectif ajoute celle de la qualité et du coût du service attendu : *« la régie publique est le seul mode de gestion qui offre l'assurance que la facture de l'usager ne sert qu'à l'entretien et à l'amélioration du service, à la différence de la délégation du service au privé où une partie de la facture de l'usager sert à distribuer des dividendes aux actionnaires. »*

Plus concrètement, précise « Ô Toulouse » dans sa plateforme, *« l'absence de recherche de profits au bénéfice d'actionnaires permet aux régies d'avoir des tarifs globalement inférieurs de 20 % environ à ceux pratiqués par les délégataires privés. Ainsi, en 2011, les chiffres officiels de l'Agence Adour-Garonne faisaient apparaître des tarifs 20 % plus élevés en gestion privée pour l'eau, et de 16 % plus élevés en gestion privée pour l'assainissement. »*

Santé publique et d'environnement

Mais s'ajoute aussi dans ce dossier un enjeu de santé publique et d'environnement : *« Alors que de graves problèmes restent posés (pesticides, nano-éléments, perturbateurs endocriniens, résidus médicamenteux), l'exigence d'une haute qualité sanitaire de l'eau peut être portée par les associations d'usagers domestiques en qualité d'administrateurs au même titre que les élus, au sein d'une régie publique, possibilité qui est exclue dans la gestion privée. »*

Bref, pour Ô Toulouse, *« L'eau est un bien commun dont la gestion ne saurait être confiée à des multinationales ou à des groupes privés -et notamment Véolia et Suez- dont l'objectif fondamental reste la recherche de profits. Alors que la crise climatique, les pollutions, le maintien d'une agriculture productiviste, des conflits entre États, montrent que l'eau est au centre d'enjeux fondamentaux, nous refusons que sa gestion soit confisquée au bénéfice d'intérêts privés. »*

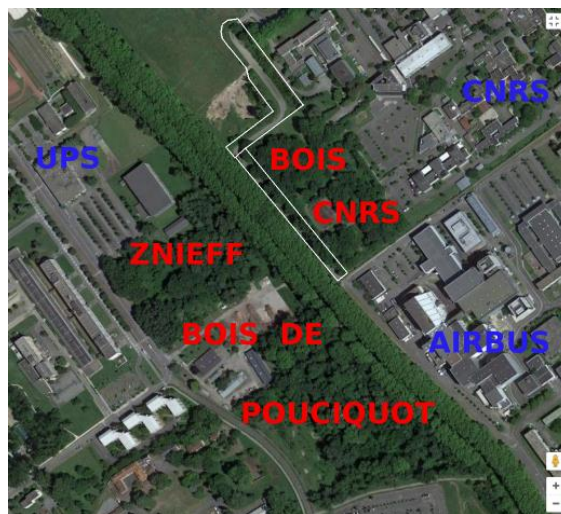
Le collectif a mis une pétition en ligne sur son site : <https://eausecours31.fr/le-collectif/>



Les rares et précieux espaces boisés du Canal du midi à Toulouse

Par Pierre Lacroix des Amis de la Terre Midi Pyrénées

Le projet de réfection d'une route privative et de création de stationnements initié par Airbus se situe dans un des derniers espaces boisés bordant le Canal du Midi à Toulouse où en 2006-2008, déjà, s'étaient élevées de nombreuses voix contre le pont de la LMSE.



Les deux parcelles (8000 m² en tout) entourées de blanc sur la photo aérienne sont en passe d'être artificialisées : destruction d'un humus riche par creusement en profondeur, remplissage, bitume et dalles de gravier. D'où les pelouses, les bosquets et les buissons naturels rasés ainsi que 29 arbres et arbustes abattus.

La route et les parkings (70 places) artificialiseront une bande de 11 mètres de large le long du Canal, isolant le bois du CNRS de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique du bois de Pouquirot (voir photo). C'est un moyen efficace pour faire chuter la biodiversité de l'ensemble du fait de la diminution des échanges par fragmentation de l'écosystème.

Une fois la voie élargie et ouverte à la double circulation, le flux de voitures augmentera à 600 véhicules par jour dans un premier temps (et dans l'avenir ?). Beaucoup de coureurs à pied fréquentent les lieux et la qualité de l'air ne sera plus la même près d'une route passante que près d'un bois, quoi qu'en dise l'étude d'impact.

Cette partie du canal éloigné des grands axes de circulation est beau, calme (quoi qu'en dise l'étude d'impact) et bienfaisant pour tous les toulousains qui viennent s'y promener. Ils peuvent sortir de la ville en venant à vélo sans rencontrer d'automobiles et méritent certainement mieux qu'une politique du tout pour la voiture !

Le collectif de l'Observatoire Midi-Pyrénées tente toujours, accompagné d'une aide juridique, de faire arrêter les travaux, tandis que les panneaux, banderoles ainsi qu'une pétition témoignent de l'opposition des usagers.

Pas indispensable, ce projet est néfaste à la fois du point de vue de la santé publique, de la biodiversité et de la nécessaire réduction des gaz à effet de serre.

Pour plus d'informations, joindre pierre.lacroix611@orange.fr

~~36, rue Bernard Mulé, Toulouse~~

Attention ! L'îlot vieillot et protecteur du 36 rue Bernard Mulé vient de céder sous la poussée immobilière. Il va être démolé et remplacé par un merveilleux immeuble, de standing bien sûr, aux meilleures normes environnementales, naturellement.

Les associations qu'il abritait et les Amis de la Terre ont dû déménager.

Les ATMP sont domiciliés maintenant à la MESS (Maison de l'Economie Sociale et Solidaire) de Ramonville.

Pour les courriers et les réunions du CA, maintenant c'est:

**Amis de la Terre de Midi-Pyrénées,
73 chemin de Mange-Pommes,
31520, Ramonville-Saint-Agne**

Les dessous de l'électron vert Ou comment être sûr qu'on ne nous l'a pas fait à « l'en-vert » ?

Par Loïc Blanc de Enercoop Midi Pyrénées

EPISODE 2 : kWh, Garantie d'Origine (GO) et « greenwashing »

*Episode précédent : Enercoop est un mouvement citoyen de fond qui aspire à un autre modèle énergétique, juste et soutenable. Pionnier de la fourniture d'électricité 100 % renouvelable, Enercoop est organisé en **un réseau de 10 sociétés coopératives d'intérêt collectif** qui s'inscrit dans le courant de **l'économie sociale et solidaire (ESS)**.*

Garantir la traçabilité de l'énergie consommée

Tandis que les fournisseurs d'électricité « verte » passent généralement par le marché de gros pour l'énergie, et par le marché des Garanties d'Origine (GO) pour la valeur verte, **Enercoop achète directement son électricité et ses garanties d'origine à des producteurs**, qui sont également sociétaires de leur coopérative Enercoop locale. En effet, **Enercoop a pour objectif d'assurer 100% de son approvisionnement directement auprès de producteurs**, et ce à l'échelle annuelle. Pour Enercoop, le flux physique de l'énergie et sa valeur verte ne sauraient être séparés.

En effet, la **dissociation entre la garantie d'origine et le MWh initialement concerné** permet à des fournisseurs de proposer des offres dites « vertes » car appuyées sur des garanties d'origine (GO) alors même que toute l'électricité achetée par le fournisseur provient d'une source non verte ! En achetant uniquement des GO et de l'électricité non verte sur le marché de gros, les autres fournisseurs « 100 % renouvelable » ne contribuent pas au développement de nouveaux moyens de production d'électricité renouvelable.

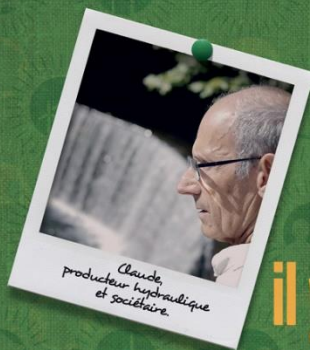
Circuit court de l'énergie

Pour être encore plus concret, les GO sur-rémunèrent de 0,2 à 1€ / MWh le producteur, pour un marché de l'énergie qui oscille autour de 42 € / MWh aujourd'hui. Enercoop sur-rémunère réellement ses producteurs en bonifiant les tarifs jusqu'à 4€ au-delà du prix de marché et pour des durées longues. Si les garanties d'origine permettent d'assurer que, sur un an, autant d'énergie que ce que les clients consomment a été injectée sur le réseau commun, elles ne proviennent sûrement pas des installations rémunérées par la facture des clients pour leur énergie puisque dissociée comme expliquée précédemment. Il est donc impossible de financer un projet d'énergie renouvelable grâce aux GO.

Ainsi, derrière la prise d'électricité, Enercoop développe un circuit court de l'énergie par l'achat en direct à 140 producteurs locaux en France.

La suite au prochain numéro...

Pour en savoir plus sur Enercoop, visitez notre site www.enercoop.fr



Derrière
votre prise,
il y a un circuit
d'achat en direct
à 140 producteurs locaux en France.

Avec Enercoop, vous savez que

NOTRE ÉLECTRICITÉ EST
100 % RENOUVELABLE,
à qui nous l'achetons
et pour quelle rémunération.

Achetez votre
électricité
renouvelable
par le plus court
des circuits courts :
enercoop.fr





2018
Meilleurs Vœux

Les Amis
de la Terre

• Happy New Year • Feliz Año Nuevo • Gelukkig Nieuwjaar • Frohes Neues Jahr • Felice Anno Nuovo • 最美好的祝愿 •